

PSYCHOLOGUE de l'Aide Sociale à l'Enfance (H/F)

hauteloire.fr

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Altilligériens.

Le contexte

La Direction des Solidarités Humaines (DSH) développe en Haute-Loire toutes les compétences de solidarité du département en matière sociale. Ainsi, ses domaines d'intervention sont très larges, de la petite enfance au grand-âge, le département peut apporter aide et soutien à chaque moment de la vie.

Les services sociaux du département sont présents sur 55 secteurs répartis sur les trois Maisons Départementales des Solidarités et leurs antennes.

Vos missions

Le psychologue, dans le cadre de ses missions en prévention et en protection de l'Enfance (évaluation, aide éducative à domicile et placement familial), met ses connaissances universitaires (en psychologie du développement, en psychopathologie) et ses compétences de clinicien au service de l'enfant, de ses parents et des travailleurs médico-sociaux.

Il veille à ce que la dimension psychique et le bien-être psychologique soient pris en considération dans les évaluations et les différents projets d'accompagnement et de soutien proposés aux enfants et aux familles du territoire.

Dans la limite de ses compétences, il aide les professionnels dans la prise de distance et les accompagne dans leurs réflexions cliniques face aux situations les plus complexes.

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez participer au développement des missions de l'Aide sociale à l'Enfance !

Pourquoi pas vous ?

- **Vous avez des qualités humaines et relationnelles ?**
- **Vous êtes bienveillant ?**
- **Vous appréciez le travail en équipe ?**

Formation requise :

Licence, maîtrise et DESS de psychologie clinique ou Master 2 obligatoires, avec inscription dans le répertoire ADELI

Formation complémentaire (si possible) :

Théorie de l'attachement
Psychotraumatologie, y compris thérapie centrée sur le trauma

Les Avantages du Poste

Une équipe dynamique
Un réseau actif de partenaires
Une grande autonomie
Véhicule de service possible
Un accès à la formation continue

>> Possibilité de temps de travail inférieur à 100%

>> Envoyer votre candidature à recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec Béatrice GALANT (Responsable territoriale ASE) au 04.71.07.44.09



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Psychologue ASE (H/F)	Cadre d'emplois	Psychologues territoriaux
Direction	Des solidarités Humaines – Direction déléguée à l'enfance	Grades	Psychologue de classe normale
Service	Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Métier	Psychologue
Cellule / COR / Collège / Secteur	ASE	Groupe de fonctions	A4
Résidence administrative	Le Puy-en-Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent	NBI	Non
		Temps de travail	Temps complet

Missions

Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de la responsable de territoire ASE, le psychologue de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre des missions de prévention (AED), de protection (placement) et en adoption, met son savoir-faire et son savoir-être au service de l'enfant, de ses parents et des postulants à l'adoption et des travailleurs médico-sociaux.

Il :

- veille à ce que la dimension psychique et le bien-être psychologique soient pris en considération dans les différents projets d'accompagnement et de soutien proposés, notamment dans le cadre de prises en charge éducatives préventives, dans les situations de placement
- aide les professionnels dans la prise de distance, dans une équipe où chaque acteur de terrain est impliqué de façon différente et les accompagne dans leurs réflexions cliniques face aux situations les plus complexes
- participe aux missions de protection de l'enfance dans le cadre de suivi de l'évaluation des informations préoccupantes et apporte un regard clinique et distancié dans le déroulé de la procédure (présence au débriefing)
- participe à la réflexion institutionnelle par sa participation à des groupes de travail
- conduit des entretiens individuels dans le cadre de ses différentes missions et actions de formation.

Description des fonctions

Travail clinique :

- écoute clinique
- conduite d'entretiens individuels et familiaux
- mise en place de dispositifs de soutien psychologique pour les enfants et les familles
- soutien technique aux équipes
- mise en œuvre d'accompagnements (individuels, collectifs) pour les assistants familiaux
- participe à la procédure de recrutement des assistants familiaux

Travail autour du lien :

- analyse de la dimension psychique à l'œuvre dans les situations (en équipe, dans le cadre de partenariats institutionnels) et aide à la prise de décision
- réalisation d'observations cliniques ou de bilans psychologiques (tests projectifs, épreuves psychométriques, Brunet-Lezine, etc.)
- rédaction d'écrits professionnels, notamment à destination du juge des enfants
- conduite d'entretiens dans le cadre de la procédure d'agrément en adoption et embauche des assistants familiaux
- participation à l'évaluation participative de l'enfance en danger (référentiel CREAM AURA)
- visites en présence d'un tiers

Participation à la procédure enfance en danger :

- participe aux débriefings pour aider à la réflexion et apporter un conseil technique.

Responsabilités propres attachées au poste et tâches spécifiques

Le psychologue s'engage à :

- assurer les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance et des missions sociales du Territoire dans le cadre de la participation à la procédure enfance en danger
- respecter le secret professionnel et la confidentialité
- contribuer à l'analyse de la complexité de la situation familiale en vue de déterminer le projet éducatif et psychologique

Formation et compétences particulières requises

Formation requise :

Licence, maîtrise et DESS de psychologie clinique ou Master 2 obligatoires, avec inscription dans le répertoire ADELI

Formation complémentaire (pas obligatoire) :

Théorie de l'attachement

Psychotraumatologie, y compris thérapie centrée sur le trauma

En lien avec les missions confiées :

- connaissances du développement du jeune enfant, de l'enfant et de l'adolescent en lien avec son développement psycho-affectif et cognitif
- les besoins fondamentaux du jeune enfant
- la passation de test projectif pour évaluer l'impact du placement sur le développement de l'enfant
- de la clinique de l'attachement,
- de la pathologie du lien
- de l'approche transgénérationnelle
- sur les troubles de la parentalité
- du droit des familles

- des incidences de la séparation
- des enjeux du Placement Familial
- sur les violences intrafamiliales
- notions sur les addictions, la maladie psychiatrique, le handicap social, à précarité, l'exclusion, l'estime de soi, la transition professionnelle, la démotivation, etc...

Aptitudes professionnelles :

- écoute
- esprit d'analyse et de synthèse
- qualités rédactionnelles
- capacité d'adaptation
- sens du service public
- aptitude au travail en équipe
- capacité à la prise de distance et à la maîtrise de soi
- capacités organisationnelles

Le psychologue de territoire favorise la pluridisciplinarité et participe d'une culture commune autour de :

- L'observation du jeune enfant et de l'adolescent en lien avec son développement psycho-affectif et cognitif
- L'approche psychologique et psychopathologique de la famille : des carences narcissiques et identitaires des parents, des troubles de la parentalité et des transmissions transgénérationnelles inconscientes, de la dimension trans générationnelle, des dynamiques familiales
- La clinique de l'attachement et des pathologies du lien
- La clinique du placement familial et du soutien à la parentalité : incidences de la séparation, mal de placement, conflits de loyauté, violences intrafamiliales
- La clinique du traumatisme

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : Responsable ASE Velay

AUTONOMIE

- Forte

Contraintes et observations particulières

- travail occasionnel hors des heures de bureau pour rencontrer certains parents ou représenter le service
- entretien annuel avec le supérieur hiérarchique
- tenue de tableaux de bord
- disponibilité
- permis de conduire

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec

Madame Béatrice GALANT – Responsable ASE Velay

Tel : 04 71 07 45 14

Adresse mail : beatrice.galant@hauteloire.fr

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de**

- Une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- Une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)

- Rémunération
 - Pour les fonctionnaires, le montant de votre régime indemnitaire (IFTS, IAT...) et le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
 - Pour les non fonctionnaires, le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
- copie du diplôme requis (Licence, maîtrise et DESS de psychologie clinique ou Master 2 obligatoires, avec inscription dans le répertoire ADELI)
- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

avant le 23 janvier 2024

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

**ou par courrier :
Haute-Loire le Département
Service mobilité – compétences
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex**